

<b>Nombre de membres</b>	<b>16</b>
<b>Membres présents</b>	<b>11</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>1</b>
<b>Exprimés</b>	<b>12</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20240313-DEL-2024-08-DE  
Date de télétransmission : 15/03/2024  
Date de réception préfecture : 15/03/2024



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 6 mars 2024

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN  
Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy  
TOUZET.**

#### **MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Philippe SIMON** à Gérald GASCHET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2024-08**

#### **OBJET : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE MONTS ET BARRAGES SUBVENTION DRAC NOUVELLE-AQUITAINE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Monsieur le Vice-Président informe que le Pays d'art et d'histoire Monts et Barrages peut solliciter le soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets 2024, à savoir :

- Projet 1 : Le Chemin de fer
- Projet 2 : Le Mont Gargan et les Maquisards
- Projet 3 : La sensibilisation des habitants et des touristes au patrimoine et à leur environnement architectural et paysager
- Projet 4 : Le jeune public et l'éducation artistique et culturelle

Monsieur le Vice-Président présente le contenu détaillé et le budget prévisionnel de chaque projet (Cf. document de programmation prévisionnelle 2024 du Pays d'art et d'histoire annexé à la présente délibération).

Les demandes de subventions auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine peuvent être résumées comme suit :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Subvention DRAC N-A</b>
<b>Projet 1</b> Le chemin de fer	15 399,83 €	1 500,00 €
<b>Projet 2</b> Le Mont Gargan et les Maquisards	24 242,59 €	1 500,00 €
<b>Projet 3</b> Sensibiliser au patrimoine	55 012,13 €	3 000,00 €
<b>Projet 4</b> Jeune public et EAC	36 465,45 €	6 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>131 120,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>

Monsieur le Vice-Président présente le plan de financements global prévisionnel du Pays d'art et d'histoire au titre de l'année 2024 :

Dépenses prévisionnelles	Montants	Recettes prévisionnelles	Montants
Poste Chef de projet (75%)	47 130,00 €	Autofinancement PETR	86 747,00 €
Poste Adjointe au Chef de projet	45 730,00 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	12 000,00 €
Vacations des guides-conférenciers	23 200,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	15 000,00 €
Projet Chemin de fer	6 000,00 €	Programmes Européens	8 673,00 €
Projet Mont Gargan	5 650,00 €	Recettes propres	8 700,00 €
Frais divers	3 410,00 €		
<b>Total</b>	<b>131 120,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>131 120,00 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité :

- rappellent que les crédits nécessaires à la mise en œuvre des projets du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages seront inscrits au Budget Primitif 2024 du PETR ;
- autorisent le Président à solliciter les subventions auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour les projets 2024 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,  
Laurent PAQUET**

